



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE

MINISTERE DE LA PECHE ET DE
L'ECONOMIE BLEUE

FONDS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

APPEL À PROPOSITION

N°.....003 - 2024

Objet: MISE À DISPOSITION DE SERVICES FINANCIERS ACCESSIBLES POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS DES MICRO ET PETITES ENTREPRISES RURALES PAR LE FONDS D'INVESTISSEMENT RURAL

1. Suite à l'achèvement du programme PROSPERER financé par le FIDA, le Fonds de Développement Agricole (FDA) a relayé l'administration et la gestion du Fonds d'Investissement Rural (FIR), un instrument financier dédié à faciliter l'accès des acteurs du secteur Agriculture – Élevage – Pêche à des services financiers adaptés à leurs besoins d'investissement. Cela rentre également dans la mise en opération du Guichet 2 du FDA qui est caractérisé par le partenariat avec les acteurs privés du secteur financier. L'intervention du FDA via le FIR est alors effectuée en étroite collaboration avec les Institutions Financières (IF) formelles telles que les banques, les institutions de microfinance, intervenant dans le domaine agricole et rural.
2. Le partenariat à établir avec les IF travers l'opérationnalisation du FIR intervient dans les régions suivantes : Anosy, Analamanga, Bongolava, Boeny, Atsimo Andrefana, Sofia, Atsinanana, Vakinankaratra.
3. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont éligibles au financement et sont invités à consulter dans les Termes de Référence les détails y correspondants. Les TdRs sont disponibles sur le site web du FIDA via le lien suivant : <https://www.fda.mg/appel-a-propositions>.
5. Le FDA sollicite ainsi les Institutions Financières à soumettre leurs propositions technique et financière, uniquement par email au plus tard le **20 Janvier 2025 à 16 heures** au courriel cop@fda.mg, copie cec@fda.mg. Seule la soumission d'offre par voie électronique est autorisée.

20 DEC. 2024

Antananarivo, le

Le Directeur Général du FDA



RANDRIARIMANGA Niry Freddie